# Médicaments : attention aux amalgames !

Abderrahim DERRAJI - 2017-11-21 03:28:30 - Vu sur pharmacie.ma

Le magazine "60 millions de consommateurs" 1 a passé au crible 62 médicaments-conseils. Quelque 28 d'entre eux seraient à proscrire en raison de "risques trop élevés par rapport aux bénéfices cliniques". Pour faire cette évaluation, "60 millions de consommateurs" a fait appel à deux spécialistes : Jean-Paul Giroud, professeur de pharmacologie clinique et membre de l'Académie de médecine, et Hélène Berthelot, pharmacienne et chercheuse à la Faculté de médecine de Bobigny. La liste noire publiée, suite à cette étude, comporte des antitussifs, des médicaments utilisés en cas de rhume ou de maux de gorge, des laxatifs et des anti-diarrhéiques. Par ailleurs, les auteurs de l'étude dénoncent l'écart de prix observé entre les médicaments-conseils et les médicaments dits de prescription. Cet article vient s'ajouter aux nombreuses publications récentes au sujet des médicaments, notamment le Lévothyrox® et les vaccins. Ces écrits ne peuvent pas nous laisser indifférents puisqu'ils sont en train d'affecter irrémédiablement la confiance que les patients placent dans leurs thérapies et même dans leurs médecins et pharmaciens. Ne pas les prendre au sérieux serait un tort considérable. Il est temps de séparer le bon grain de l'ivraie afin d'éviter que tous les médicaments soient mis dans le même sac. "60 millions de consommateurs", dont la démarche est à saluer, a étudié simultanément des médicaments aux effets différents en prenant le risque d'induire des confusions. Il n'a pas, non plus, quantifié les évènements indésirables qui restent particulièrement rares pour certaines spécialités pointées du doigt. L'autorité sanitaire qui procède régulièrement au retrait du marché de tout médicament dont le rapport bénéfice/risque est jugé défavorable ne peut aujourd'hui faire l'économie d'une évaluation de ces produits "contestés" avec la célérité qui s'impose. Quant aux sociétés savantes et aux professionnels de santé, ils ont également un rôle primordial à jouer. Ils doivent à la fois exiger le retrait du marché de tout produit ne présentant pas d'intérêt quantifiable ou ayant un rapport bénéfices/risques défavorable. Ils doivent aussi réagir à chaque dépassement de nature à discréditer les médications et les protocoles thérapeutiques qui ont démontré leur efficacité et leur innocuité.  1 Lien